Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 50 (1914)

Heft: 13

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L^me ANNÉE

N° 13.

LAUSANNE

28 Mars 1914

L'ÉDUCATEUR

(L'Educateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *Un programme d'école primaire. — Chronique scolaire : Suisse. Vaud. Jura bernois.* — PARTIE PRATIQUE : *Langue maternelle. — Dictées de récapitulation. — Sujets de rédaction. — Arithmétique.*

UN PROGRAMME D'ÉCOLE PRIMAIRE [1].

II

Toute acquisition réelle, assimilation d'idées ou formation du caractère, tout vrai travail est une création de l'individu, une activité qui s'exerce du dedans au dehors, et non pas un plâtrage. Il faut donc éveiller le goût d'acquérir des notions ou des habitudes, non les imposer. On le sait depuis longtemps, mais la pratique ne permet guère de respecter cette loi. S'en rapprocher dans la mesure du possible, c'est l'effort constant de ceux qui travaillent à préparer des plans d'études de moins en moins imparfaits.

Si l'enfant travaille de ses mains pour illustrer un sujet d'étude, il s'y intéressera et voudra souvent en savoir davantage. Si on lui inculque l'esprit scientifique en lui enseignant à observer, à noter ses observations, à collectionner des documents, à les classer, à s'en servir ensuite pour élaborer ce qui serait, d'après la méthode usuelle, la leçon d'un maître, il aura non seulement le sentiment de collaborer à une œuvre utile à tous, mais aussi celui de progresser lui-même.

C'est sur ces principes que M. Adolphe Ferrière a basé son programme [2]. Ses salles d'école sont une synthèse de l'atelier et de la classe ; son mobilier scolaire, fort simple, est formé de bancs

[1] Voir l'*Educateur* du 2 août 1913.

[2] *Biogenetik und Arbeitsschule. — Ein Programm zur Ausgestaltung der Volksschule.*

démontables, pouvant servir à des travaux très divers. Le pédagogue genevois se gardera d'imposer toujours à ses élèves une stricte discipline *extérieure*. Il s'efforcera d'éveiller en eux la discipline *intérieure*, et celle-ci naît spontanément chez les enfants qui adaptent leurs moyens à un but qu'*ils* se proposent d'atteindre. Cette discipline comporte le mouvement, la conversation, mais non pas ce qui tendrait à détourner l'élève du but qu'il poursuit. M. Ferrière n'exigera une stricte discipline extérieure que dans des moments spéciaux, mis à part pour les travaux auxquels elle est indispensable.

M. Ferrière distingue trois classes d'âge qui correspondent, en gros, aux trois « degrés » des écoles primaires vaudoises. Il les appelle : 1° l'âge des intérêts immédiats (6 à 9 ans); 2° l'âge des intérêts concrets spécialisés (10 à 12 ans); 3° l'âge des intérêts abstraits simples (à partir de 13 ans), auquel viendrait s'ajouter, pour les jeunes gens qui se consacreraient à des études secondaires, l'âge des intérêts abstraits complexes (philosophiques, psychologiques, sociaux, etc.) [1].

I. *Age des intérêts immédiats*. Le centre d'intérêt est ici la personne même de l'enfant. Toute la matière d'enseignement doit être considérée dans ses rapports directs avec la vie de l'élève. L'auteur s'est ici inspiré avant tout des méthodes du Dr Decroly, dont le programme consiste essentiellement en « leçons de choses ». Voici le plan d'études de M. Ferrière : 1. L'enfant et ses besoins (1er mois). 2. L'enfant et la famille (première moitié du 2e mois). 3. L'enfant et l'école (deuxième moitié du 2e mois). 4. L'enfant et la société (3e mois). 5. L'enfant et les animaux (4e et 5e mois). 6. L'enfant et les plantes (6e et 7e mois). 7. L'enfant et la terre (les minéraux, — 8e mois). 8. L'enfant et l'univers (surtout le soleil, considéré comme source de chaleur et de lumière, — 9e mois). 9. Revision du programme de l'année, sans examen (10e mois).

Chaque sujet est traité à trois points de vue et donne lieu à une série de travaux différents : 1° observation ; 2° association ; 3° expression. L'*association* (dans le temps et dans l'espace), c'est presque toujours l'histoire et la géographie du sujet traité. On

[1] Voir les *Rapports du IIe Congrès international de Pédologie* (Bruxelles 1911, p. 475).

peut prendre ses exemples très près ou très loin, peu importe, pourvu qu'il soient suggestifs *(anschaulich)*. Par *expression*, il faut entendre tous les moyens possibles, et non pas seulement la parole et l'écriture : dessin, modelage, collections de gravures, travaux manuels de toutes sortes, reproduction d'objets les plus divers.

A ce propos, M. Ferrière expose sa conception de l'apprentissage de l'écriture et du travail manuel. Puisque l'enfant s'intéresse surtout à ce qui est utile, il faut le mettre à même de créer des objets qui lui servent à quelque chose. Mais ne faut-il pas d'abord lui apprendre à se servir de ses outils? Non, répond M. Ferrière; il faut sans doute lui montrer la meilleure manière de travailler, mais faisons-le peu à peu. Evitons les longues séries d'exercices théoriques qui tuent l'intérêt. Le psychologue se rencontre ici avec le bon sens populaire : c'est en forgeant... Il en est de même du dessin et de l'écriture. Si l'on veut ne permettre à l'enfant que ce qu'il peut faire parfaitement, sans faute aucune, il s'ennuie et perd le goût du travail.

M. Ferrière supprime hardiment les examens. Il estime que chaque travail original d'un élève permet au maître de juger des progrès accomplis beaucoup mieux que le système actuel des examens qui comporte une grande part de hasard et se rapproche ainsi d'une loterie. Le seul véritable avantage de l'examen : — aptitude de savoir être à la hauteur des exigences dans une circonstance difficile et exceptionnelle, où il faut rassembler en faisceau et tenir prêt tout ce que l'on sait sur un sujet donné — se trouve sauvegardé grâce au système de la revision générale annuelle.

Le programme de l'âge des intérêts immédiats se parcourt en dix mois et doit cependant fournir la matière de trois années d'étude. Que fait-on la deuxième et la troisième année? On reprend les mêmes sujets généraux, en les approfondissant et en les étendant toujours davantage. La méthode de M. Ferrière est donc ici celle des « cercles concentriques ».

II. *Age des intérêts concrets spécialisés*. L'auteur appelle aussi ce degré l'*âge des monographies*. Les écoles primaires vaudoises

ont adopté la méthode des monographies pour l'enseignement des sciences naturelles au degré moyen (9 à 12 ans). M. Ferrière, avec raison croyons-nous, veut l'introduire dans l'histoire. Il choisit dans le double domaine de l'histoire nationale et de l'histoire générale, ce qu'il appelle d'après Emerson des « hommes représentatifs », des hommes qui personnifient, qui résument une époque. Cette méthode n'est pas nouvelle, mais elle n'est guère pratiquée. C'est pourtant celle que M. Lavisse préconise.

Quant à la géographie, les principes de M. Ferrière sont ceux des géographes actuels, ceux que M. Richoz exposait dans le récent *Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* [1]; mais au degré moyen, l'auteur de *Biogenetik und Arbeitsschule* procède toujours par monographies. Seulement, il n'entend pas par là ce qu'entendent nos manuels et nos plans d'études. Il estime que de 10 à 12 ans l'étude systématique est prématurée, et que le centre d'intérêt doit être ici un voyageur réel ou imaginaire, un Vasco de Gama, un Cook, un Stanley, un Sven Hedin, une Lina Bögli, un Philéas Fog *(Tour du monde en 80 jours)*, etc.

A partir de 10 ans, M. Ferrière consacre 6 heures par semaine à la langue maternelle. Je me bornerai à insister ici sur une idée qui me paraît judicieuse. L'auteur demande que l'on n'essaye pas de corriger *à la fois toutes les fautes* que fait l'enfant. Qu'on passe certaines fautes sous silence; que l'on s'en tienne à celles que l'enfant peut comprendre et que l'on ne disperse pas son attention.

A propos de l'arithmétique et de la géométrie, l'écrivain genevois a raison de nous mettre en garde contre une tendance trop répandue et qui révèle d'ailleurs une excellente intention : celle de vouloir tout expliquer; les élèves de 10 à 12 ans ne sont pas avant tout des philosophes et des logiciens; cela viendra plus tard; en attendant, l'essentiel est qu'ils saisissent le mécanisme des opérations et qu'ils sachent s'en servir.

III. *Age des intérêts abstraits simples* (à partir de 13 ans). Dans ce degré, l'enseignement se rapproche davantage de notre pratique traditionnelle. Mais de toute façon on évite la leçon *ex*

[1] *Annuaire de l'instruction publique*, 1913. *Tendances nouvelles en géographie*, p. 167-184.

cathedra, les tâches apprises et récitées d'après les livres seuls, tout le verbalisme creux qui amène les adolescents à croire qu'ils ont appris quelque chose parce qu'ils ont retenu des mots, des phrases ou des idées abstraites. D'un bout à l'autre de l'enseignement, des choses, des faits concrets, des abstractions reposant sur des réalités, un travail actif et personnel de chacun, voilà le principe de l'Ecole du travail. Mieux vaut travailler lentement par soi-même, qu'« être travaillé » du dehors !

Un des points sur lesquels le plan d'études de M. Ferrière est particulièrement judicieux et le plus heureusement novateur, c'est l'emploi du temps. Pour éviter les efforts inutiles et pour rendre les efforts utiles plus énergiques et plus fructueux, il faut fuir le morcellement et la dispersion. Jusqu'à neuf ans, un seul centre d'intérêt; à partir de dix ans, trois ou quatre : c'est assez. Dans le système actuel, il y en a huit ou dix. C'est trop. Au lieu d'éparpiller douze branches sur toute l'année, ne vaudrait-il pas mieux traiter *trois ou quatre branches par trimestre?* Craint-on que les résultats soient inférieurs à ceux que l'on obtient maintenant? C'est le contraire qui est vrai.

Depuis quelques années, certaines écoles consacrent une heure trois quarts ou deux heures de suite à la même leçon. On objecte à cela qu'il est impossible de retenir aussi longuement l'attention de l'élève, et que la fatigue sera plus grande. Cette objection repose sur un malentendu. Ce qui fatigue l'élève et produit son manque d'intérêt, ce n'est pas le fait qu'il doit s'occuper du même sujet, mais qu'il doit s'en occuper *toujours de la même façon*, avec les mêmes facultés. Faisons-le, à propos du même sujet, successivement observer et expérimenter, noter brièvement, dessiner, construire et parler, rendre compte par écrit, corriger : alors le temps passera vite, et nous l'économiserons, car tous les maîtres savent combien de minutes sont absorbées par la « mise en train ». Ce que m'ont appris ma pratique de l'enseignement et les remarques que j'ai pu faire sur mon travail personnel, tout me confirme dans l'opinion de M. Ferrière.

Que pense-t-il des travaux à domicile? Il est trop judicieux pour les supprimer, comme le voudraient aujourd'hui beaucoup de

gens. Il les déclare nécessaires pour apprendre à l'enfant à travailler seul. Il en dispense toutefois les tout petits. Au deuxième degré (10 à 12 ans), l'élève doit avoir pour 30 à 45 minutes de travail à la maison. On lui fera réunir des matériaux, terminer des tâches commencées en classe, traiter par écrit des sujets étudiés, répéter et mémoriser. Au degré supérieur, les travaux à domicile deviennent plus longs et plus nombreux. On demandera à l'élève de préparer un sujet, une sorte de conférence; c'est alors qu'on lui apprendra à se servir des livres comme sources d'information et à les considérer comme des amis.

Je regrette de n'avoir pu donner qu'une idée incomplète de l'œuvre si riche et si précise, si hardie et, nonobstant quelques chimères, si clairvoyante, de notre compatriote. La Suisse romande, qui est fière de ses pédagogues, peut inscrire sans crainte le nom de M. Adolphe Ferrière à la suite de ceux de ses aînés.

ALBERT CHESSEX.

CHRONIQUE SCOLAIRE

SUISSE. **Exposition nationale à Berne.** — En 1913 déjà, le Comité des logements de l'Exposition nationale a pris différentes mesures en vue d'assurer à ceux qui viendront à Berne pendant l'Exposition des logements appropriés aux besoins de chacun. Le 1er janvier de cette année, le Bureau officiel des logements a été ouvert à Berne, Place de la Gare. Celui-ci s'est immédiatement mis au travail pour établir une liste de chambres disponibles dès l'ouverture de l'Exposition. Ses efforts ont été couronnés de succès, car il peut offrir déjà : 1° environ 3500 lits dans les hôtels et pensions de la ville de Berne (prix suivant les exigences des clients) ; 2° environ 2000 lits chez les particuliers de la ville (prix de 2 à 7 francs). Pour les exposants ou leurs employés, ainsi que pour les visiteurs de l'Exposition qui désirent prolonger leur séjour à Berne, un grand nombre de chambres au prix de 30 à 80 francs par mois sont à leur disposition chez des particuliers ; 3° environ 2500 lits dans les hôtels aux environs de Berne, qui sont accessibles encore après huit heures du soir par tramways ou chemin de fer ; 4° environ 2000 places de 1 à 1 fr. 50 dans les casernes et maisons d'école.

Environ 10 000 lits seront ainsi à la disposition des visiteurs de l'Exposition.

Le Bureau officiel des logements (Tél. 50. 55) donne contre envoi d'un timbre pour l'affranchissement tous les renseignements désirables et nécessaires sur les questions de logements pendant l'Exposition et se charge gratuitement du service d'intermédiaire. Sur demande il envoie aussi la liste des hôtels avec le tarif des lits. L'adresse : *Bureau officiel des logements, Berne*, est suffisante.

Les sociétés, écoles, etc., sont priées de s'annoncer le plus vite possible auprès de ce bureau afin que des logements appropriés puissent leur être assurés.

VAUD. — **Assemblée des délégués de la S. P. V.** — Le « Grand Conseil » des régents a tenu ses assises annuelles le samedi 7 mars, à Lausanne, sous la présidence de M. Justin Magnenat, président du Comité cantonal. Au cours de cette laborieuse séance (de 9 h. ½ du matin à 5 heures du soir), d'importantes questions ont été étudiées et discutées. Telles sont : l'affiliation de la S. P. V. à la Société vaudoise de secours mutuels et la création d'une caisse d'invalidité. Pour la première question, le Comité cantonal, après une sérieuse étude, présentait un rapport objectif, faisant ressortir tous les avantages qu'offrirait l'affiliation aux secours mutuels, avantages réels et prouvés par des chiffres à l'appui. Les délégués unanimes ont approuvé les conclusions de ce rapport ; il ne reste plus qu'à attendre la décision de l'Assemblée générale, qui aura à se prononcer en dernier ressort. La deuxième question, celle de la création d'une caisse d'invalidité, a fait l'objet d'un rapport documenté, profond et bien compris, présenté par M. Badel, instituteur à Vulliens. Le rapport a montré tous les avantages qu'il résulterait de cette innovation et combien elle contribuerait à développer, parmi nos membres, l'esprit de solidarité. L'assemblée s'est déclarée favorable, en principe, avec les idées de M. Badel, et cette question si importante sera reprise plus tard, après la solution de la pension de retraite. Nous remercions ici M. Badel pour son travail consciencieux et son dévouement désintéressé.

Pour les conférences officielles du printemps, l'assemblée des délégués a décidé de demander au Département de l'Instruction publique de mettre à l'ordre du jour l'étude des questions suivantes :

1° Comment développer le sens artistique de l'enfant ?

2° L'éducation par le travail manuel et l'expérimentation.

En terminant, nous osons espérer que tout le travail accompli au cours de cette longue séance n'aura pas été vain et qu'il contribuera à donner toujours plus de force et de vitalité à notre chère S. P. V. A. D.

*** † **Eugène Pichon.**— La mort inexorable fauche sans pitié jeunes et vieux et elle semble être particulièrement cruelle ces temps-ci pour les membres du corps enseignant vaudois. Mardi, 9 courant, de nombreux parents, amis et collègues rendaient les derniers devoirs à un vétéran : Eugène Pichon, décédé subitement à Longirod. Malgré un temps épouvantable, tous avaient tenu à rendre un dernier hommage à cet homme de devoir, laissant derrière lui une carrière honorable et bien remplie.

Breveté en 1872, Eugène Pichon débuta à Moiry où il enseigna pendant deux ans. Ensuite, il vint s'établir à Longirod, son pays natal, où il dirigea pendant trente-huit ans la première classe de ce village. Au cours de cette longue carrière, il révéla des qualités innées d'éducateur, de citoyen et de père. Il sut gagner la confiance et l'estime de toute la population et de tous ses collègues. Sa retraite, prise il y a une année, avait déjà été un premier chagrin pour les gens de la localité et pour tous ceux qui auraient encore pu profiter longtemps de sa longue expérience; sa mort inattendue et subite a provoqué une consternation générale. Sur sa tombe, ses collègues émus et attristés ont chanté l' « Hymne d'adieu »;

M. le pasteur Trabaud a retracé la carrière du défunt et montré à la population tout ce qu'elle devait à Eugène Pichon. M. Badel, instituteur, à Vulliens, a apporté son témoignage de reconnaissance, comme ancien élève. Enfin, M. Varidel, instituteur à Bougy-Villars, en qualité de délégué de la S. P. V., a rendu un dernier hommage à ce collègue dévoué, plein de cœur, en qui tous trouvaient un ami.

Nous exprimons toute notre sympathie à la famille si cruellement éprouvée et lui présentons les sincères condoléances du corps enseignant vaudois.

A. D.

⁂ **Augmentations.** — Le Conseil général de Belmont s/Yverdon, sur proposition de la Municipalité, vient d'accorder les subventions suivantes au corps enseignant de la localité: M. Clerc, instituteur, 70 fr., Mme Clerc, institutrice, 40 fr., Mlle Chabloz, au Villaret, 40 fr. Ces chiffres peuvent paraître minimes, mais étant donné la situation financière de la commune, ils prouvent cependant une louable intention et un vif désir de témoigner de la reconnaissance au corps enseignant dont on apprécie le dévouement. Nous félicitons donc les autorités de Belmont pour leur bon mouvement.

Les autorités communales de Pully ont aussi adopté une nouvelle échelle d'augmentations, allant de 100 fr. à 200 fr., suivant les années de services des divers membres du corps enseignant dans la localité. Nous félicitons aussi ces autorités qui ont voulu témoigner de leur reconnaissance d'une façon tangible.

A. D.

⁂ **On a eu peur... pour les vaches!** — Dernièrement une institutrice réclamait une augmentation de salaire. Le Conseil général répondit négativement. Sur quoi l'institutrice menaça de quitter sa place si on ne lui donnait pas immédiatement gain de cause. Une nouvelle assemblée fut convoquée, mais le résultat fut encore plus pitoyable que la première fois. La régente allait faire ses paquets, lorsque le maire eut une idée ingénieuse. Il fit savoir à ses administrés que, s'il n'était pas fait droit aux réclamations légitimes de l'institutrice, il abandonnerait la direction de la caisse d'assurance du bétail du village et de la Société de fromagerie. Cette menace fut convaincante, et l'institutrice eut son augmentation!

Nous tenons à ajouter que cela ne s'est pas passé dans une commune vaudoise, mais dans un canton voisin.

A. D.

JURA BERNOIS. — **Société des maîtres secondaires.** — La section jurassienne de la Société des maîtres secondaires bernois s'est réunie le samedi 7 mars, à l'hôtel de la Gare, à Moutier. Après avoir liquidé quelques questions administratives, l'assemblée, qui comptait une quarantaine de participants, a entendu un rapport intéressant de M. M. Nussbaumer, directeur de l'école secondaire des filles de Delémont, sur l'enseignement du français dans les écoles moyennes.

M. Nussbaumer a parlé de la méthode Brunot et Bony et il a montré quelles multiples ressources elle offre pour faire des leçons de français un enseignement vivant, parlant à l'esprit et au cœur.

« Le travail de M. Nussbaumer, dit le *Peuple*, rempli par à côté d'aperçus originaux et piquants, et tout vibrant d'une forte conviction, a fait la meilleure

impression sur ses auditeurs, qui ne lui ont ménagé ni leurs applaudissements ni leurs félicitations. »

H. Gobat.

⁂ † **Le Dr Albert Gobat.**— Le Dr Gobat, conseiller national, directeur du Bureau international de la paix à Berne, est décédé subitement le 16 mars dernier dans sa soixante et onzième année.

On trouvera dans l'*Educateur* de 1898 une biographie détaillée de cet homme d'Etat, qui a dirigé le Département de l'Instruction publique du canton de Berne de 1882 à 1906. Quand la rotation des départements fut introduite dans le gouvernement bernois, le Dr Gobat prit la direction de l'intérieur. C'est alors qu'il engagea une vive campagne contre l'alcoolisme, en cherchant surtout à diminuer le nombre des auberges.

Dans les questions internationales, le Dr Gobat a joué également un rôle très important. Il était un membre écouté dans les conférences parlementaires internationales et dans les congrès universels de la paix. Son activité dans ce domaine lui a valu le prix Nobel de la paix, en 1904.

En 1912, le Dr Gobat se retira du Conseil d'Etat bernois pour prendre la direction du Bureau international de la paix dont le fonctionnement régulier a été assuré par une dotation du financier américain A. Carnegie.

Le Dr Gobat dirigea en qualité de président les délibérations du Congrès international de la paix à Saint-Louis, à l'occasion de l'Exposition universelle de 1904, organisée dans cette ville. M. Gobat rapporta de son voyage un livre intéressant sur l'Amérique et les Américains. Disons aussi un mot de son *Histoire de la Suisse racontée au peuple,* publiée par Zahn, à Neuchâtel. Cet ouvrage a eu un succès vraiment populaire.

Les obsèques du Dr Gobat ont eu lieu le 18 mars. La cérémonie funèbre s'est déroulée à l'Aula de l'Université. On ne pouvait choisir un local mieux approprié, car c'est aux efforts du Dr Gobat que l'Université de Berne est redevable de cette construction simple et grandiose consacrée à la jeunesse studieuse de notre canton.

Nombreux sont les orateurs qui, dans l'Aula, ont célébré les mérites du défunt. C'est d'abord M. Scherrer-Füllemann, délégué du Conseil national ; c'est M. Jacot, député de Sonvilier, parlant au nom du Jura et des Jurassiens bernois ; c'est M. le Dr Bürgi, le recteur de l'Université ; c'est M. de Mülinen, le président de la commission du Musée historique de Berne ; enfin M. le sénateur Delafontaine, résumant en un tableau animé le rôle prépondérant de M. Albert Gobat dans la noble cause du pacifisme.

Au crématoire, M. Arnault, un des chefs écoutés du mouvement pacifiste international, prononça encore une allocution vibrante d'émotion pour rappeler la carrière de M. Gobat, digne successeur d'idéalistes tels qu'Elie Ducommun et Henri Morel. Enfin le catafalque disparut pour être livré aux flammes purificatrices.

Le *Jura bernois* de Saint-Imier a publié le discours de M. le député Jacot, de Sonvilier. Nous le recommandons à la lecture de tous les instituteurs jurassiens. C'est là une belle page émue de notre histoire jurassienne mettant bien en relief les qualités et les vertus de notre cher concitoyen.

H. Gobat.

PARTIE PRATIQUE

LANGUE MATERNELLE (Suite)

Voir *Educateur* N° 12.

VI. Dictées ou Rédactions : **Oiseaux de proie nocturnes.**

Comme les oiseaux de proie diurnes, les rapaces nocturnes ont un bec crochu et des serres puissantes. La vive lumière les aveugle. Ils voient très bien au crépuscule et pendant les nuits claires. Leur vol est silencieux. Ce sont d'insatiables carnassiers vivant d'insectes, de reptiles, de souris, de rats et de mulots. Les hiboux, les chouettes, l'effraie, la hulotte sont des rapaces nocturnes. Tous ces oiseaux sont utiles à l'agriculture.

Revision : Le pluriel dans les noms.

Oiseaux de proie diurnes.

Ces oiseaux sont grands et forts. Ils possèdent un bec recourbé, des griffes crochues et acérées, des ailes longues et puissantes. Ils chassent pendant le jour. Ils mangent des petits oiseaux, des perdrix, des cailles, des levrauts, de petits rongeurs. Ils ne chantent pas. Ils poussent des cris. Les aigles, les éperviers, les faucons, les buses, les crécerelles, les vautours, les milans sont des rapaces diurnes. Ils nichent sur les arbres élevés, au milieu des rochers escarpés. Ils se plaisent dans les montagnes, dans les forêts, dans les lieux les plus sauvages.

Revision : Le pluriel dans les noms.

Le moineau.

On le trouve partout, ce petit moineau au plumage brunâtre, aux yeux vifs et pétillants, au bec trapu, ramassé et bombé. Il est alerte, hardi et vigoureux. C'est un détestable chanteur, mais un bataillard audacieux.

Le moineau est mal vu des paysans. Il est pourtant plus utile que nuisible. S'il pille nos semences, s'il mange nos cerises et se régale de nos raisins, il n'en est pas moins un maître échenilleur et le hanneton n'a pas de plus terrible ennemi.

Revision : Les qualificatifs. — *Devoir* : Soulignez les qualificatifs.

Le corbeau.

Le corbeau est un oiseau de la grosseur du pigeon. Son plumage est noir. Son bec est tranchant, légèrement crochu vers la pointe. Son oeil est rond, brillant et bien ouvert. Son cri est désagréable. On l'appelle croassement.

Le corbeau dévore avec avidité les cadavres d'animaux. Il mange aussi des vers, des insectes, des fruits et des graines. Quand la faim le presse, il s'attaque aux petits oiseaux.

Le corbeau est fin, malicieux et méfiant. Pris jeune, il s'apprivoise et s'attache à la personne qui le soigne. C'est une bête plus utile que nuisible.

Devoir : Soulignez les qualificatifs.

Le merle.

Le merle est plus gros que le moineau. Son plumage est noir. Son bec est jaune. Sa nourriture se compose de vers, de chenilles, de limaces, de graines et

de fruits. On le rencontre dans les jardins, dans les vergers et dans les bois. Il chante dès les premiers beaux jours, le matin et le soir. Sa voix mélodieuse et flûtée domine celle de tous les oiseaux du voisinage.

Devoir : Mettre le texte au pluriel ; (son, sa, leur).

Le coucou.

Le coucou gris nous arrive au printemps et nous quitte en automne. Il passe sa vie dans les bois et se nourrit de chenilles et d'insectes divers. Il dépose ses œufs dans les nids du merle, du rossignol, de la fauvette ou du rouge-gorge et laisse à ces oiseaux insectivores le soin d'élever ses petits.

Devoir : Mettre le texte au pluriel ; (sa, ses, leur, leurs, ces et ses.)

Ce que dit le pinson.

Mon plumage est plus beau que celui du moineau. Ma chanson est aussi plus joyeuse et plus variée. Mon nid est fait de mousse, de laine, de plumes et de crin. J'y dépose cinq ou six œufs que je couve avec amour.

Comme le moineau, je vis de graines et d'insectes. Je suis donc un allié de l'agriculteur. Pour un grain que je mange, j'en sauve cent.

Revision : les mots *est, et.*

Ce que dit le pic vert.

Je suis plus gros que le merle et plus petit que le corbeau. Ma livrée est d'un vert olive. J'ai sur la tête une tache rouge. Grâce à mes ongles crochus et acérés, je grimpe avec facilité le long des arbres de la forêt. De mon bec tranchant, je fouille l'écorce pour y découvrir les insectes et les larves. Ma voix est monotone et stridente. Je creuse mon nid dans un tronc vermoulu. Je suis le serviteur le plus utile du forestier.

Revision : les mots *est*, et.

L'hirondelle.

L'hirondelle est très familière. C'est une amie de la maison. Elle niche sous nos fenêtres, sous nos toits et dans nos cheminées. Elle maçonne sa demeure avec de la terre mouillée qu'elle ramasse au bord du chemin.

L'hirondelle passe sa vie dans les airs. Elle mange, elle boit, elle se baigne en volant. Grâce à ses longues ailes, elle vole avec une étonnante rapidité, elle vole sans jamais se lasser. Le regard suit à peine ses mille détours.

L'hirondelle est une grande voyageuse. A l'approche des jours froids, elle déserte nos climats, elle traverse la mer, elle s'en va chercher des contrées plus chaudes, un ciel plus bleu. Elle revient au mois d'avril nous égayer de son joyeux gazouillis. Aimons l'hirondelle, cette gracieuse messagère du printemps.

Devoir : Mettre le texte au pluriel.

Les espèces d'oiseaux.

Les aigles, les hiboux, les chouettes, les faucons, les milans, sont des **rapaces.** Ces carnassiers de l'air ont un bec crochu et des ongles puissants.

Les poules, les coqs, les dindons, le paon sont des **gallinacés**. Ils marchent bien et volent mal. Ils grattent la terre pour se nourrir.

Les chardonnerets, les linottes, le bouvreuil, les mésanges, les alouettes, le

rouge-gorge, le rossignol, les hirondelles, les fauvettes, les pinsons, les moineaux, les merles, la bergeronnette, le hoche-queue, l'engoulevent, l'étourneau, tous nos petits oiseaux des champs, tous nos petits oiseaux chanteurs sont des **passereaux**. Ils se nourrissent de graines, d'insectes.

Les perroquets, les pics, les coucous ont à leurs pattes deux doigts en avant et deux doigts en arrière. Ils grimpent facilement en s'aidant de leur bec. Ces oiseaux sont des **grimpeurs**.

Certains oiseaux comme les canards, les cygnes, les oies, les mouettes, ont les pieds palmés. Ce sont des **palmipèdes** ou oiseaux nageurs.

La cigogne, le héron, la grue ont un long bec et de longues jambes nues qui ressemblent à des échasses. On les appelle des **échassiers**. Ils vivent au bord des étangs, des lacs et des rivières. Ils se nourrissent de grenouilles, de poissons et de mollusques.

L'autruche est le plus grand de nos oiseaux. Elle vit en Afrique. Ses ailes trop courtes ne lui permettent pas de voler. En revanche, elle peut courir avec une grande rapidité. L'autruche est un oiseau **coureur**.

Le bec des oiseaux.

Le bec des oiseaux varie suivant leur genre de nourriture.

L'aigle déchiquette des proies vivantes. Son bec est recourbé, tranchant et dur comme de l'acier.

La cigogne saisit dans l'eau ou dans la vase des marécages les reptiles, les grenouilles, les poissons dont elle fait sa nourriture. Son bec est long, droit, pointu et ressemble à une pince.

Le canard lape l'eau des étangs pour y ramasser des vermisseaux et des débris de plantes. Son bec est mou, large et aplati comme une pelle.

Le pic perce l'écorce. Son bec est droit, tranchant, en forme de pioche.

L'hirondelle se nourrit de mouches qu'elle happe en volant. Son bec très court, largement fendu, s'ouvre comme un petit four.

Le moineau est un mangeur de graines. Son bec est gros et court, fortement bombé. La fauvette, en revanche, est une mangeuse d'insectes. Son bec est long, fin et grêle.

L'oiseau-mouche pompe le suc des fleurs. Son bec est effilé comme une aiguille.

VII. Récitation : **Le nid.**

Il est, sur une branche,
Un joli nid d'oiseau,
Tout plein de laine blanche.
Comme un petit berceau.

Dans cette chaude laine,
Trois beaux petits œufs verts !
Mais, on les voit à peine
Tant ils sont bien couverts.

Avec grand soin, la mère
Les couve jour et nuit.
A ses côtés, le père
Gazouille à petit bruit.

(*Chansons d'enfants.*) S. Brès.

Nota. — Faire apprendre aussi les délicieuses poésies que Louis Tournier (Dupraz et Bonjour, p. 486) et Emile Souvestre (Dussaud et Gavard, p. 490) ont écrites sur le même sujet. A. Regamey.

DICTÉES DE RÉCAPITULATION

Degré inférieur.

La fête de grand-papa.

Aujourd'hui, c'est la fête de grand-papa. Mon oncle, ma tante, mon parrain, ma marraine, mes cousins, mes cousines sont venus chez mes parents. Toute la famille était réunie au tour de grand-papa. Il était bien content mon bon grand-père !

Degré moyen.

Une bonne mère.

Lorsque je pleure, ma mère me serre si doucement dans ses bras que mes larmes s'arrêtent de couler. Jamais je ne me couche dans mon lit sans qu'elle vienne m'embrasser. Quand j'ai une querelle avec un de mes camarades, elle me fait conter mes chagrins et toujours elle trouve quelques bonnes paroles pour me consoler. D'après H. Malot.

La campagne.

(*Degrés moyen et supérieur.*) — En province, il n'y a pas seulement des villes ou de grands villages, il y a aussi la campagne, la vraie, celle des guérets, des landes, des bois, des montagnes, la campagne reposante et pleine de rêves. Je l'ai connue tout enfant, à l'âge où les petits portent la soupe aux hommes qui fauchent, et reviennent si fiers le soir, dans le silence des brumes tombantes, à califourchon sur la vieille jument blanche qui a l'air de les bercer.

(*Degré supérieur seul.*) — Et je crois que ceux qui ne l'ont pas vue avec leurs yeux de dix ou douze ans, ne l'aimeront jamais de cet amour-là. Elle veut des âmes tout à elle, des âmes fraîches parce qu'elle est fraîche, des âmes jeunes parce qu'elle est l'éternelle jeunesse. René Bazin.

Le mal c'est l'oisiveté.

(*Degrés moyen et supérieur.*) — Ta mère me demanda, en mourant, de faire de toi un homme instruit, parce qu'elle savait que l'instruction est la clef qui ouvre toutes les portes. J'ai voulu ce qu'elle avait voulu. Je m'y suis pris comme j'ai pu et j'ai réussi. Te voilà instruit, c'est bon ; mais il ne faut pas que ce qui est fait pour le bien tourne pour le mal. Le mal c'est l'oisiveté.

(*Degré supérieur seul.*) — C'est un fameux outil que la main d'un ouvrier ! Mais le cerveau d'un homme instruit est un outil bien plus merveilleux encore, et celui-là, tu l'as, grâce à ta mère. Ta besogne sera plus douce que la mienne, mais il faudra que tu la fasses. Ah ! si je savais que ton instruction t'eût fait prendre le goût de la paresse, je regretterais de n'avoir pas fait de toi un ouvrier comme moi ! A. France.

Degré supérieur et classes primaires supérieures.

Le petit Chaperon Rouge.

Qui de nous ne se rappelle ce conte charmant et terrible qui a bercé notre

enfance ? Quel drame plein d'intérêt ! quelle leçon ! et comme elle nous profite peu ! Et cependant, comme nous avons pleuré au récit de ton infortune, pauvre petit Chaperon Rouge ! Tu marchais gaiement au soleil, écoutant les oiseaux du ciel qui chantaient sur ta tête. Tu portais la galette, de succulente mémoire ; ta route était toute tracée : tu devais aller chez ta mère-grand. Mais voilà qu'une fleur brille dans la prairie, voilà qu'un papillon aux ailes bleues vole et te sollicite. Tu suis étourdiment le papillon, tu vas cueillir la fleur, puis une autre fleur ; le gazon est si moëlleux, si vert ; le ruisseau qui murmure là-bas a une si douce voix, et l'heure passe si vite ! Oh ! que de temps perdu... ou gagné ! Et quand enfin, à travers ces prés fleuris, ces bois harmonieux, tu arrives au terme de ta course, quand tu écoutes la voix qui te dit de tirer la chevillette et que la bobinette cherra, tu trouves, non plus la mère-grand, indulgente et bonne, mais les yeux flamboyants et la grande bouche du loup qui te dévore .. Et vous appelez cela un conte ! Mais c'est une histoire, et la plus vraie des histoires ! Qui de nous n'a fait l'école buissonnière, non pas seulement quand il était enfant, mais dans la fleur de la jeunesse, dans toute la vigueur de l'âge, et qui de nous n'a trouvé au terme de sa course un loup quelconque — réalité, souci, douleur — prêt à le dévorer?

LOUIS JOURDAN.

Les fleurs des champs.

Elles sont intéressantes et incompréhensibles. On les appelle vaguement les « mauvaises herbes ». Elles ne servent à rien. Ça et là quelques-unes, dans de très vieux villages, gardent encore le prestige de vertus contestées. Çà et là, l'une d'elles, tout au fond des bocaux de l'apothicaire ou de l'herboriste, attend encore le passage du malade fidèle aux infusions traditionnelles. Mais la médecine, incrédule, les délaisse. On ne les cueille plus selon les rites d'autrefois ; et la science des « simples » s'efface de la mémoire des bonnes femmes. On leur fait une guerre sans merci. Le paysan les craint, la charrue les poursuit ; le jardinier les hait et s'est armé contre elles d'armes retentissantes : la bêche et le râteau, la houe et le râcloir, le sarcloir, la binette. Le long des grands chemins, leur suprême refuge, le passant les écrase et le chariot les broie. Malgré tout, les voilà, permanentes, assurées, pullulantes, tranquilles et pas une ne manque à l'appel du soleil. Elles suivent les saisons sans dévier d'une heure. Elles ont peuplé nos corbeilles de filles magnifiques et dénaturées ; mais elles, les mères pauvres, sont demeurées pareilles à ce qu'elles étaient il y a cent mille ans. Le sol leur appartient depuis son origine. Et n'oublions pas que, les premières, elles apprirent à nos pères qu'il y a sur ce globe des choses inutiles et belles.

M. MÆTERLINCK.

Le monde contemporain.

C'est ma conviction que, lorsqu'on étudiera plus tard le temps où nous aurons vécu, on lui reconnaîtra la belle vertu d'avoir travaillé au relèvement de toutes les faiblesses, faiblesse du vieillard, faiblesse du pauvre, de celui qu'on appelle le déshérité parce qu'il n'a point part au commun héritage, qui est le droit de vivre.

Ce noble travail, beaucoup ne le voient pas. De même, dans la mêlée, les combattants d'une grande bataille ne voient pas la bataille. Ils voient, à travers

la poussière et la fumée, des mouvements dont ils ne savent pas la raison, des attaques, des fuites, des gens qui courent, des gens qui tombent. Ce grand désordre leur dérobe l'action. L'action pourtant se livre et l'heure de la victoire sonne.

Mais, à plusieurs, l'action même ne plaît pas. Le relèvement des faiblesses inquiète ceux qui détiennent les puissances. Une faiblesse, en se relevant, abaisse une autorité. Et ceux qui la détiennent, la tenant pour légitime et nécessaire, prédisent la fin de toute société, la fin du monde. Mais ces prédictions furent entendues à chaque fois qu'il fût touché à des intérêts, à des opinions, ou même simplement à de vieilles habitudes. Notre société se transforme, elle ne périra pas. Il faut qu'un ordre nouveau soit trouvé ; on le trouvera. Un monde finit, un autre s'annonce. Est-ce que de grands changements ne se sont point vus, depuis que l'homme a commencé à compter les années et les siècles ? Et par quel privilège, nous qui vivons aujourd'hui, serions-nous exemptés de la loi du mouvement?

ERNEST LAVISSE.

SUJETS DE RÉDACTION

Degré intermédiaire.

Le petit ramoneur : Description du petit ramoneur. — Son travail pénible. Sa gaîté. Il ne faut pas se moquer du petit ramoneur.

Un voyage : Racontez un petit voyage.

La pluie : Ce que c'est que la pluie. Avantages et inconvénients de la pluie. Description d'une averse (ou d'un jour de pluie).

Degré supérieur.

Mon histoire : Racontez votre histoire. — Date et lieu de votre naissance. De qui se compose votre famille. Ce que font vos parents. Votre première jeunesse. Vos années d'école.

Une forêt : Décrivez une forêt que vous connaissez. Aspect général. Végétaux. Animaux. Chemins, sentiers, clairières. Sources. Utilité des forêts.

Lettre d'invitation : Ecrivez à un ami pour l'inviter à venir passer quelques jours chez vos parents. Indiquez les distractions que vous espérez lui procurer.

Lettre à une amie : Vous écrivez à une amie pour lui indiquer comment vous vous proposez d'aider à votre mère, dans les travaux de ménage, quand vous serez sortie de l'école.

Classes primaires supérieures.

On recueille toujours ce que l'on a semé. Développez ce proverbe. (Sens propre : le laboureur qui cultive bien son champ. Sens figuré : le père de famille qui élève bien ses enfants. Conclusion.)

Une lettre : Lettre au maître (à la maîtresse) que vous allez quitter. Remerciez-le (la) de tout ce qu'il (elle) a fait pour vous et dites-lui un affectueux adieu.

Choses vues : Chaque élève décrira, sous ce titre général, un paysage

qu'il aura réellement observé lui-même et qu'il indiquera d'ailleurs en sous-titre, par exemple : *Sur le lac de Joux en hiver. Au bord de la Broye, au printemps. Sur le pont du Mont-Blanc, à midi. Sur le quai d'Ouchy, le dimanche soir. Une promenade dans les gorges de l'Areuse. Vue prise du Mont Soleil, le 28 mars 1914. Vue prise de ma fenêtre à sept heures du matin.* Etc. etc.

A l'examen de composition : C'est le jour des examens écrits de français. Aspect de la salle; attitude des élèves. L'arrivée des experts. On ouvre l'enveloppe. Les sujets sont écrits au tableau noir. Le choix du sujet. Au travail.

J. M.

ARITHMÉTIQUE.

(Exercices de récapitulation en vue des examens annuels.)

Degré supérieur.

1. A, B, C s'associent pour faire le commerce du bois. A verse au fonds commun fr. 25000, B fr. 18000 et C fr. 15000. Au bout de 5 ans, la société se dissout et les associés se répartissent un bénéfice total de fr. 15950. Combien revient-il à chacun ? A quel taux ont-ils placé leur argent ?

Réponses : A fr. 6875 ; B fr. 4950 ; C fr. 4125 ; 5 ½ %.

2. Partager fr. 9400 entre 3 héritiers en raison inverse de leur âge. Le 1er a 30 ans, le 2e 40 et le 3e 50. Quelle sera la part de chacun ?

Réponse : fr. 4000 ; fr. 3000 ; fr. 2400.

3. Un jardinier veut recouvrir d'une couche de sable de 0,10 m. d'épaisseur une place circulaire de 10 m. de diamètre. Quel sera le prix du sable nécessaire à raison de fr. 12 le m³ ? *Réponse* : fr. 94,25.

4. A quel taux faut-il placer fr. 5800 pour avoir au bout de 8 mois fr. 184,33 d'intérêt ? *Réponse :* au 4,77 %.

5. Pour 1200 exemplaires d'un ouvrage on paie fr. 2640, déduction faite d'une remise du 12 %. Quel est le prix d'achat d'un exemplaire ?

Réponse : fr. 2,50.

6. 15,5 l. d'huile pèsent 14,1825 kg. Quel est le poids spécifique de cette huile, et quelle est la valeur du kg. à fr. 247,05 l'hl. ? *Réponse* : 0,915 ; fr. 2,70.

7. Une personne a emprunté fr. 1500 le 6 mars et fr. 1800 le 12 juillet suivant. Combien doit-elle le 1er janvier de l'année suivante, capital et intérêts ? Taux 5 %.

Réponse : fr. 3405,50.

8. Un bassin circulaire est entouré d'une pelouse dont la largeur est uniformément de 7,50 m. Sachant que le bord extérieur de cette pelouse mesure 73,83 m., calculez la superficie du bassin. *Réponse* : 56,74 m².

9. Quelle est la somme qui, augmentée de ses intérêts au 6 %, devient au bout de 3 ans 7 mois fr. 58320 ? *Réponse :* fr. 48000.

A. Grandjean.

Lausanne. — Imprimeries Réunies S. A.

700 élèves en 5 ans
Les plus beaux succès

VAUD

INSTRUCTION PUBLIOUE ET CULTES

Enseignement secondaire

Collège et Ecole supérieure de Nyon. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'un maître de dessin artistique et de calligraphie.

Obligations : 28 leçons par semaine.

Traitement : 100 fr. l'heure hebdomadaire annuelle, avec augmentation de 5 fr. tous les quatre ans, jusqu'à concurrence de 125 fr.

Entrée en fonctions le 28 avril 1914.

Adresser les inscriptions avec un curriculum vitæ, au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire. avant le 7 avril, à 6 h. du soir.

LIVRES DE STALL

Six volumes de franche explication sur des sujets généralement évités. Les meilleurs livres de ce genre au monde. Traduits en 20 langues et recommandés par l'élite du monde moral et scientifique.

3 livres pour hommes :

Ce que tout jeune homme devrait savoir, 25me mille.
Ce que tout homme marié devrait savoir, 16me »
Ce que tout homme de 45 ans dev. savoir, 8me »

3 livres pour femmes :

Ce que toute jeune fille devrait savoir, 23me mille.
Ce que toute jeune femme devrait savoir, 17me »
Ce que toute femme de 45 ans dev. savoir, 8me »

Chaque volume, broché 3 fr. 50 ; relié 4.50.

H. WEGENER

NOUS LES JEUNES !

Le problème qui se pose avant le mariage au jeune homme cultivé : Pureté, Vigueur, Amour. — 4me mille, joliment cartonné, 3 fr. 50.

ÉDITION JEHEBER, GENÈVE, Case Fusterie et en vente dans les librairies et gares. 25

Mobilier scolaire hygiénique

BREVETÉ

Meubles à transformations

Anc. Maison A. MAUCHAIN

Jules RAPPA Succ.

GENÈVE, 2, place Métropole, — Dépôt à LAUSANNE.

7 médailles d'or, les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire dans les dernières expositions nationales et internationales.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.
Nombreuses attestations à disposition.
Demandez le Catalogue général, franco.

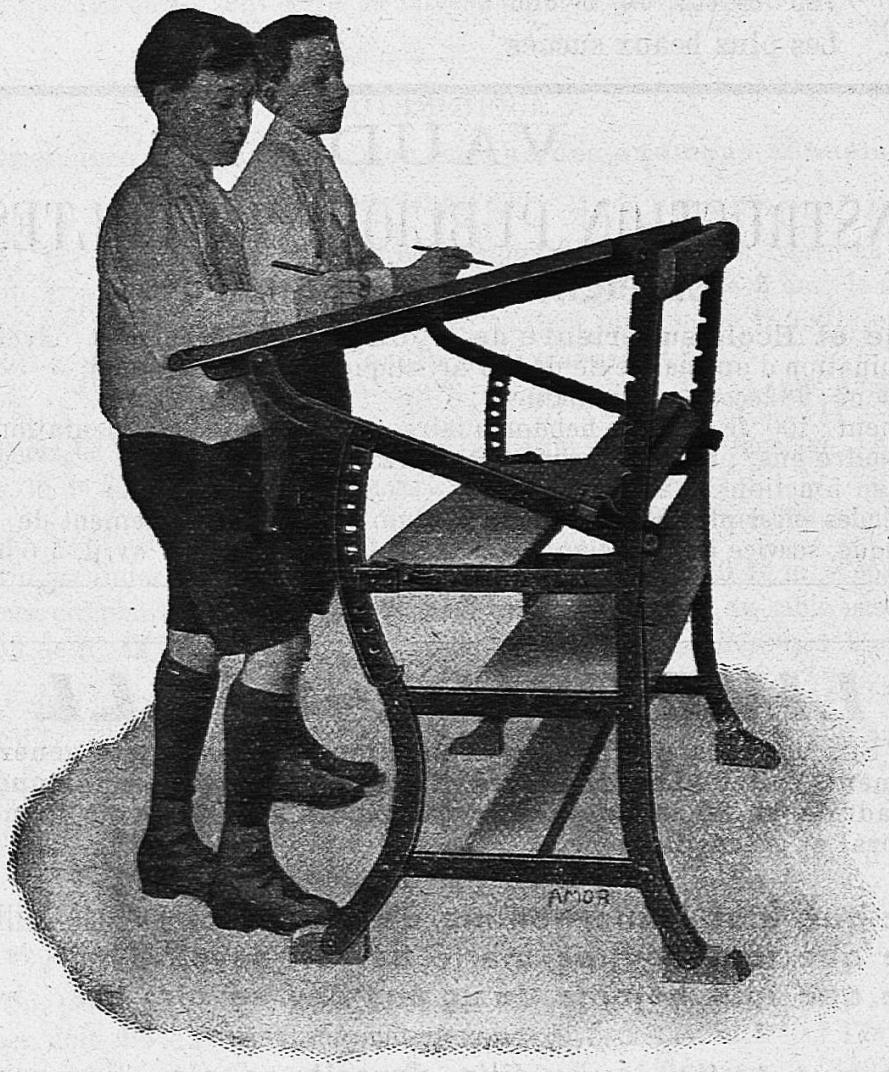

Des modèles sont prêtés gratuitement pour être mis à l'essai dans les écoles.
La fabrication peut se faire dans toute localité, s'entendre avec la maison.

Tableaux d'ardoise artificielle Eternit en couleur grise, brune, verte noire etc., etc.

Envoi d'échantillons gratis.

Tables d'école à 2 places, fer forgé, s'adaptant à toutes les tailles. fr. 37.— et 42,50 sur bases bois.

40 000 pupitres Mauchain sont en usage dans les Ecoles de la Suisse Romande.

Installation sur bases fer à rouleaux permettant le nettoyage complet des planchers des classes.

Coffres-forts Epargne : Fix breveté. Porte-cartes géographiques.

Demandez le Catalogue général gratis et franco.

MAISON MODÈLE

Maier & Chapuis

Rue du Pont -- **LAUSANNE**

Nous offrons toujours

LE PLUS BEAU CHOIX

en

VÊTEMENTS

HOMMES & ENFANTS

Prix en chiffres connus

10 % **à 30 jours** *aux membres* de la **S.P.V.**

A. BRÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Flanelle cretonne.	80 »	» 1,75
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance Envoi d'échantillons sur demande.

TOUT CE QUI CONCERNE LA MUSIQUE

: sous **toutes** ses formes :
avec le plus grand choix
et aux prix **les plus modérés**

TOUTES les meilleures marques, les plus réputées, de

PIANOS ET HARMONIUMS

Pianos mécaniques et électriques — automatiques

Phonolas - Pianos et Orchestrions

INSTRUMENTS

EN TOUS GENRES

avec tous leurs accessoires

Gramophones et Disques

Les meilleures **CORDES**, car toujours fraîches
: Bibliothèque de Littérature musicale :
Une Collection sans pareille de **Pièces de Théâtre**, etc., etc.
Musique de tous pays et toutes les **Partitions d'Opéras**
Partitions d'orchestre en format de poche
— **Rouleauthèque** pour le **PHONOLA** —

GRAND ABONNEMENT A LA **MUSIQUE**

Le plus grand choix de CHŒURS existant

Vous trouverez tout cela chez

FŒTISCH FRÈRES (S. A.)

—: **A LAUSANNE, à NEUCHATEL et à VEVEY** :—

Lausanne. — Imprimeries Réunies. (S. A.)

DIEU HUMANITÉ PATRIE

Lme ANNEE. — No 14 LAUSANNE — 4 Avril 1914.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE

Quelques jugements spontanés de personnes compétentes

sur le

Manuel d'Instruction civique

d'Henri ELZINGRE

DEUXIÈME PARTIE — Prix fr. **2.—**

« Je souhaite ardemment que les deux livrets soient rendus obligatoires dans toute la Suisse romande, car les indispensables notions d'instruction civique y sont mises d'une façon attrayante à la portée de tous. »

Huémoz, A. Marmier, inst.

Laissez-moi féliciter et l'auteur et les éditeurs du *Manuel d'Instruction civique* d'Elzingre. C'est là un ouvrage qui devrait être rendu obligatoire dans toutes nos écoles publiques.

Vevey, 26-2-14, C. Chaudet, inst.

J'ai pris connaissance avec beaucoup d'intérêt de cette utile publication.

Crozot (Locle), Ch. Bourquin, inst.

Je suis très satisfait de votre deuxième livret d'Instruction civique.

Flendruz, J. Wüthrich, inst.

Je me plais à reconnaitre la valeur de ce nouveau Manuel, et surtout la clarté de son exposé.

Crémines, Ph. Guillaume, inst.

J'approuve pleinement les innovations du *Manuel d'Instruction civique* d'Elzingre, et ne doute pas qu'il donne d'excellents résultats.

Orbe, Dériaz, Pidoux, Chevallier, inst.

Il faut souhaiter chance et succès au *Manuel d'Instruction civique* d'Elzingre, car il est bien conçu, clair et parlant par le texte et l'illustration.

Goumoëns-la-Ville, H. Pétrequin, inst.

J'ai lu rapidement le *Manuel d'Instruction civique* et vous félicite pour l'arrangement bien compris des matières et les très bonnes illustrations.

Eysins, Gustave Baudin, inst.

Je ferai mon possible pour que le *Manuel d'Instruction civique* d'Elzingre soit introduit dans notre école, mais vous savez que l'instituteur propose et....

Grandval, Ch. Dubois, inst.

En vente dans toutes les librairies et chez les éditeurs.

Edition ATAR, Genève.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Les indemnités dues au personnel enseignant primaire pour les **cours complémentaires** de l'hiver 1913-1914 peuvent être encaissées dès ce jour aux recettes de district.

Pour les instituteurs du district de Lausanne, ces indemnités sont payables à la Banque cantonale vaudoise.

Orbe — La place de maîtresse de travaux à l'aiguille est au concours.

Fonctions : 33 heures de leçons par semaine.

Traitement : fr. 1150 par an pour toutes choses, plus 2 augmentations de fr. 50 par 5 années de service dans le canton.

Adresser les offres de service au Département de l'instruction publique et des cultes, 1er service, jusqu'au 14 avril 1914, à 6 heures du soir.

Enseignement secondaire

Cully. Collège mixte. — Une place de **maîtresse secondaire** est mise au concours.

Enseignement de l'allemand, de l'anglais et de la géographie.

Traitement : 2000 fr. par an.

Entrée en fonctions au commencement de l'année scolaire 1914-1915.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitae,** au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire, avant le 20 avril, à 6 heures du soir.

Bex. Collège mixte. — Un concours est ouvert en vue de la nomination d'une **maîtresse secondaire**, chargée de l'enseignement de l'anglais, du français dans les deux classes inférieures et de quelques autres leçons, suivant les aptitudes de la nouvelle titulaire.

Obligations légales.

Traitement : 2000 fr. par an.

Adresser les inscriptions, avec un **curriculum vitae**, au Département de l'instruction publique, service de l'enseignement secondaire, avant le 20 avril 1914, à 6 heures du soir.

Vevey, Ecole des arts et métiers. — Un poste de **maître** spécial pour la **peinture** et la **décoration** est mis au concours.

Branches d'enseignement : Faux-bois et marbres, lettres, affiches réclame, moulures, principes de la décoration courante dans le bâtiment (frises, pochoirs, etc.). Entrée en fonctions en automne 1914.

Traitement minimum annuel : 4200 fr.

Adresser les inscriptions au Département de l'Instructiou publique, service de l'enseignement secondaire, avant le 25 avril.

AVIS DE LA GÉRANCE

Les réclamations de nos abonnés étant le seul contrôle dont nous disposions, prière de prévenir la Gérance de toute irrégularité dans l'envoi du journal.

Pour pouvoir tenir compte des changements d'adresses pour le numéro de la semaine, il est nécessaire que la Gérance en soit avisée avant le mardi à midi.

Le Gérant,

J. CORDEY.

Librairie PAYOT & Cie, Lausanne

MANUELS D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

publiés sous la direction de M. Léon MORF,

Professeur à l'Université de Lausanne.

DROIT COMMERCIAL ET USUEL SUISSE

Manuel complet à l'usage des commerçants, industriels, écoles de commerce, juristes, fonctionnaires et du public en général,

par MM. H. GROGG, professeur à l'Ecole de Commerce de Bâle;
Dr H. RENNEFAHRT, avocat à Berne
et C. STEFFEN, directeur de la Banque Cantonale Bâloise.

Edition française par H. BOVAY, Dr en droit, avocat.

2 vol. in-8; chaque vol. broché, 2 francs.

Les deux vol. en un seul relié toile Fr. 5.—

La publication d'une traduction française de cet ouvrage si estimé en Suisse allemande donne satisfaction aux vœux fréquemment exprimés par les cercles intéressés. *Les professeurs de nos écoles de commerce se plaignaient* de l'absence de tout manuel de droit commercial répondant aux exigences de l'enseignement de cette importante branche d'étude. En effet, il n'existait pas jusqu'ici d'ouvrage scolaire où l'élève puisse aller chercher les notions juridiques qu'il doit connaître. Le **Droit commercial et usuel suisse** vient combler cette lacune, et il sera certainement apprécié pour son *caractère scientifique, l'abondance des renseignements* qu'il contient tant au point de vue *pratique* qu'au point de vue *théorique*, sa *clarté*, sa *netteté* qui en font une lecture attrayante, quelle que soit parfois l'aridité du sujet.

Ce manuel n'offre pas un moindre intérêt pour *les commerçants* et d'une façon générale *pour toutes les personnes qui doivent connaître les lois et usages du commerce*. La pratique montre à quel point *cette connaissance est nécessaire et quels préjudices elle peut éviter*. Pour assurer la rapidité et la sécurité des transactions commerciales il faut savoir respecter à l'instant voulu des *règles précises* pour ne pas perdre son droit et peut-être le bénéfice entier d'une opération. Le **Droit commercial et usuel suisse** donne des *renseignements complets, pratiques et clairement exposés* sur les diverses matières avec lesquelles il est nécessaire d'être familiarisé.

Cet excellent résumé de toute une partie de notre législation civile — celle précisément qui a la plus grande portée pratique — est un vrai trésor de renseignements. Tous les maîtres de l'enseignement primaire supérieur, ceux qui enseignent les branches commerciales et l'instruction civique dans les classes secondaires et les écoles de commerce, ainsi que les élèves de ces dernières, trouveront dans cet ouvrage unique en son genre, un très précieux auxiliaire.